

LA RAGE.

PAR

George Hilton, V.S., inspecteur-vétérinaire en chef.

NATURE DE LA MALADIE.

La rage est connue de l'univers entier depuis bien des siècles; elle avait été décrite avant l'ère chrétienne, mais aucune maladie contagieuse, depuis les temps les plus reculés, n'a suscité peut-être une telle diversité d'opinions parmi les savants; aucune n'est l'objet d'idées plus erronées de la part du public en général. Certaines gens étaient fermement convaincues que la rage résultait de l'exposition à une chaleur intense; d'autres pensaient qu'elle était causée par une grande soif; d'autres encore incriminaient l'excitation anormale et l'ingestion de nourriture riche en principes nutritifs; et enfin il y avait encore ceux qui l'attribuaient aux changements climatiques ou à certaines saisons.

On admet depuis longtemps que la rage est une maladie contagieuse et qu'elle se transmet d'un animal à un autre par la morsure, mais jusqu'à ces tout derniers temps, on croyait généralement que cette maladie pouvait se développer spontanément. Ce n'est que depuis peu que les autorités s'accordent à reconnaître que l'agent causal est un micro-organisme spécifique, et que pour que la maladie se produise chez un individu il faut que cet organisme pénètre dans le système.

Il est vrai que l'agent causal n'a pas encore été identifié et que tous les essais de culture sur un milieu artificiel ont abouti à un échec; néanmoins, devant les expériences concluantes qui ont été faites, l'existence de cet organisme ne saurait plus être mise en doute, mais ses proportions sont si minuscules que les lentilles microscopiques les plus modernes sont impuissantes à révéler sa présence. On l'a démontré d'une manière positive en passant au travers d'un filtre en porcelaine de la matière cérébrale virulente en suspension dans un liquide, et provenant d'un animal atteint de la rage. Malgré la petitesse extrême de ses pores, ce filtre ne put arrêter le micro-organisme; le liquide qui y avait été passé avait conservé sa virulence et communiquait la rage aux animaux auxquels on l'inoculait.

MODE D'INSPECTION.

La salive d'un animal atteint de la rage est l'agent de transmission le plus commun et jusqu'ici le seul connu. Cette salive est généralement infectieuse un ou deux jours avant l'apparition des symptômes de la maladie. Cependant, après la mort, c'est la cervelle et la moelle épinière qui contiennent les matières les plus virulentes; on emploie invariablement ces tissus, de préférence le premier, pour confirmer un diagnostic quand on entretient des soupçons. On prétend aussi que d'autres fluides du corps contiennent des matières virulentes; on a signalé de temps à autre des cas de transmission de rage de la mère à la progéniture au moyen du lait, mais il n'existe pas de preuves satisfaisantes de ce fait. Jamais, cependant, le sang d'un animal atteint de la rage ne s'est montré virulent.

Tous les progrès que nous avons faits dans l'étude de la rage remontent, directement ou indirectement, à Pasteur, qui a consacré une partie de sa vie à l'étude de cette maladie. Vers 1880, Pasteur découvrit que l'on pouvait produire la rage chez un animal sain en inoculant cet animal avec des matières prises dans la cervelle ou dans la moelle épinière d'un sujet mort de la maladie et il constata plus tard, au cours de ses expériences, que la vitalité du virus pouvait, en passant par différents animaux,